



L'Eglise Saint-Bernard de la Chapelle sous le ciel de la République Française, lors de l'éclipse des sans-papiers du 28 juin 1996 . Photo Raymond © (collection personnelle)

église n. f. Édifice consacré, chez les chrétiens catholiques et orthodoxes, au culte divin.

Extrait de la circulaire de régularisation de 1997 signée par Jean-Pierre Chevènement :

Lorsqu'il apparaît qu'une famille, quoique en situation irrégulière, est de fait constituée de manière stable en France, vous pourrez apprécier l'opportunité de l'attribution d'un titre de séjour.

Vous tiendrez compte d'un "faisceau d'indices" pour envisager une régularisation lorsque l'ancienneté du séjour est d'au moins plusieurs années ; demandeur dans les mêmes conditions pris en compte pour la même période :

- ressources issues d'une activité régulière;
- existence d'un domicile;
- respect des obligations fiscales;
- scolarisation des enfants.

CQFD, Monsieur le Ministre.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z